

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Atlas solaire français — Energie transmise et calcul de l'effet de masques

par MM. *Claux, Gilles, Pessio, Raoust.* — Un vol. A4, 500 pages dont 80 hors texte, Edition Pyc, Paris 1982. Prix cartonné: 278 ffr.

La prise en compte des apports solaires dans le calcul des besoins de chauffage est devenue pratique courante et justifie le recours à une méthode d'évaluation énergétique élaborée dans laquelle interviennent notam-

ment la volumétrie du bâtiment et la présence de masques liés à l'environnement. Outre les valeurs d'irradiation incidente et transmise, l'atlas propose, pour le calcul de l'effet des masques, deux méthodes:

- l'une, destinée aux masques proches, utilise des tableaux d'affaiblissement énergétique pour 39 stations, évitant ainsi le recours à des formules complexes;
- l'autre, plus spécialement adaptée aux masques lointains, est une méthode graphique reposant sur l'emploi de courbes d'iso-affaiblissement.

auteurs des propositions ont reçu des réponses directes, orales ou par écrit, dans le dessein d'atteindre à un consensus optimal.

Assemblée extraordinaire des délégués SIA

Une assemblée extraordinaire est prévue pour le 28 janvier 1984 avec pour point unique à l'ordre du jour la révision globale des règlements concernant les prestations et honoraires. Le Comité central s'engage à proposer des textes définitifs jusqu'en décembre 1983.

Les *tarifs selon le temps employé* valables dès le 1^{er} janvier 1984 seront réévalués sur la base des enquêtes sur les frais salariaux et frais généraux, et publiés après accord des pouvoirs publics maîtres de l'ouvrage.

Election au Comité central

L'assemblée a adopté une proposition de la section soleuroise tendant à donner aux sections et aux groupes spécialisés la possibilité de proposer en temps voulu des candidats pour les sièges à repourvoir au Comité central.

Commission des relations publiques

Le premier rapport de cette commission a été commenté par son président, M. Kosztics. Il s'agit d'améliorer l'image des professions d'ingénieur et d'architecte aux yeux du public ainsi que d'arriver à une meilleure identification des membres de la SIA avec les buts de celle-ci. Décidée à recourir aux services de spécialistes des relations publiques pour cette tâche, la commission avait invité l'un d'eux à présenter ce thème des relations publiques à l'assemblée des délégués. Son exposé, destiné à convaincre de la nécessité d'accorder une grande importance de ce domaine, a constitué un exemple *a contrario*, par sa médiocrité sur la forme et le fond...

Cela n'a toutefois pas empêché les délégués de réserver un bon accueil au programme d'action mis sur pied par la commission, qui va s'adresser à une autre officine de relations publiques!

Adoption de la norme SIA 195 « Pousse-tubes »

Cette norme a remis une fois de plus sur le tapis les différences de conception quant au rôle et à la nécessité des normes. Les opposants reprochaient au projet de comporter des prescriptions exagérément détaillée ainsi que l'énoncé de vérités premières déplacées dans un tel document. Par conséquence, ils proposaient d'en faire une simple recommandation, pour éviter de brimer la créativité des ingénieurs par un arsenal de dispositions contraignantes sous forme de normes. Cet avis est assez largement partagé, puisque ce n'est qu'à une voix de majorité (50 oui et 49 non) que l'assemblée a suivi la proposition du Comité central de mettre en vigueur la norme 195. On peut voir dans ce résultat matière à réflexion approfondie avant la mise en chantier de

chaque norme future, d'une part, et à une prise de conscience quant à l'esprit d'une norme, d'autre part. On éviterait ainsi ce genre de discussion à l'assemblée générale, au moment où le travail d'élaboration de la norme est terminé. Cette dernière circonstance constitue en fait un élément non négligeable dans la décision à prendre par les délégués, dont la tâche n'est pas de refaire une norme.

On retiendra également l'importance d'une analyse encore plus critique, de la part des membres de la SIA, au stade de la consultation (en 1981 pour la norme en question).

Prochaines assemblées de la SIA

28 janvier 1984, Berne: assemblée extraordinaire des délégués (révision globale des règlements d'honoraires);

22 juin 1984 (probablement Soleure): assemblée des délégués;

9 novembre 1984, Berne: assemblée des délégués;

28 avril 1984: conférence des présidents;

29 septembre 1984: conférence des présidents;

7-8 juin 1985, Berne: Journées SIA 1985.

« Baulüftung von Untertagbauten »

Zurich, 7 décembre 1983

C'est le thème de la journée d'étude organisée en allemand par le Groupe spécialisé des travaux souterrains de la SIA et l'Association des entrepreneurs suisses de travaux publics à l'intention des maîtres d'ouvrage, concepteurs et entrepreneurs. Il s'agit d'une introduction à l'application de la norme SIA 196.

Au programme:

9 h. 30: Einführung in die Empfehlung SIA 196 « Baulüftung von Untertagbauten ». — Frischluftmengenbestimmung nach SUVA. — Lüftungssysteme bei verschiedenen Vortriebsarten. — Staubbekämpfung beim Einsatz von Teilschnittmaschinen. — System der Belüftung und Entstaubung am Rosenbergtunnel.

14 h. 30: Berechnungsgang bei Lüftungssystemen. — Konstruktive Durchbildung von Ventilationsanlagen. — Entstaubungsanlagen: Grundsätze und Problemstellung. — Verschiedene Systeme der Staubabscheidung: (Trockenentstaubung, Nassentstauber, Entstaubung von mechanischen Vortrieben - neue Entwicklungen). — Discussion.

17 h.: Clôture de la journée. Finance de participation: 160 fr. (membres GTS 110 fr., SIA 135 fr.).

Renseignements et inscriptions jusqu'au 1^{er} décembre 1983 au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70.

Voir la suite de cette rubrique en page B 123.

Produits nouveaux

Kodarama Prints: une aide nouvelle pour le classement des documents photographiques

Avec la constante amélioration de la qualité de la photographie en couleur, l'image est devenue un document fidèle et durable. Comment mieux fixer les phases de la réalisation d'un ouvrage que par une série de photographies?

Toutefois, ces documents ne présentent une valeur que s'ils sont archivés de façon à pouvoir être retrouvés immédiatement, en utilisant un minimum d'espace. La confection à partir de films négatifs

35 mm — le format le plus répandu — des tirages d'archives 38 x 56 mm répond à ces critères tout en présentant des dimensions permettant de juger de la prise de vue. Ces copies-archives sont devenues encore plus pratiques: tout en présentant le même format, elles sont groupées en bandes de trois vues, articulées entre elles en accordéon, de sorte qu'elles tiennent dans un portefeuille de 11 x 17,5 cm, qu'il est ainsi facile tant de classer que d'emmener avec soi.

Les Kodarama Prints — c'est leur nom — sont proposés par le laboratoire couleur de Kodak SA à Renens, par l'intermédiaire des magasins de photo.



Vie de la SIA

Assemblée des délégués de la SIA

Le 5 novembre 1983, les délégués de la SIA ont tenu leur seconde réunion de l'année à Berne, sous la direction de M. A. Jacob, président. 19 sections et 11 groupes spécialisés y avaient délégué leurs représentants.

Budget

Le Comité central a pu une nouvelle fois proposer un budget équilibré pour l'année à venir, ce qui permet de garder inchangées les cotisations des membres individuels et des bureaux d'études. En revanche, le relèvement des tarifs postaux et l'augmentation

du nombre des pages de texte réservées aux communications de la SIA dans les organes officiels de la Société ont provoqué des dépenses accrues. Sont également en hausse les dépenses budgétées au chapitre des relations publiques et de l'information et correspondant à l'intensification de ces activités.

Révision globale des règlements concernant les prestations et les honoraires

Les nombreuses prises de position et amendements proposés par les membres ont fait remanier les projets initiaux. Les textes revus ont fait l'objet d'un nouvel envoi de « documents verts » en mars 1983. 161 amendements ont été proposés que les Commissions de révision et pour la structure des règlements d'honoraires ont examinés. Les